

GAEC DE LAIT'SPÉRANCE

2019 - 2050



Premières plantations, 2021
© Martine Blin

CARTE D'IDENTITÉ

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Commune d'Argentré-du-Plessis
(35370)

ENJEUX D'ADAPTATION VISÉS

- Sécheresse
- Érosion des sols

MILIEUX CONCERNÉS

Écosystèmes agricoles

TYPES DE SFN

Gestion durable des écosystèmes :
Amélioration de la résilience
de l'exploitation agricole face
aux dérèglements climatiques
en restaurant les services
écosystémiques fournis par l'arbre,
notamment l'apport de fraîcheur
pour les animaux d'élevage, d'ombre
pour les prairies et la régénération
des sols.

PORTEUR(S) DU PROJET ET PARTENAIRE(S) ASSOCIÉ(S)

- **GAEC Lait'spérance**
- Département d'Ille-et-Vilaine
- Agroforesterie et Conseil
- Programme Nature 2050 –
CDC Biodiversité

FINANCEURS ET BUDGET

- Programme Nature 2050 de CDC
Biodiversité: 20 000 €
- Département d'Ille-et-Vilaine :
13 709 €
- LACTALIS : 1 266 €

Budget total du projet : **34 975 €**

À cela s'ajoute le coût de
pérennisation et de suivi du projet
jusqu'en 2050 pris en charge par
le GAEC Lait'spérance et CDC
Biodiversité et CDC Biodiversité.



LES OBJECTIFS DU PROJET

- **Pour l'adaptation aux changements climatiques :** lutter contre les phénomènes de sécheresse et d'érosion du sol.
- **Pour la biodiversité :** offrir un refuge pour la biodiversité et régénérer la vie du sol grâce à la réintroduction de l'arbre au sein de parcelles en pâturage.
- **Pour le territoire :** renforcer la résilience économique de l'exploitation sur le long terme.

3^e tranche de plantations
© Martine Blin

CONTEXTE ET ENJEUX

Reconvertie et reconnue exploitation agricole biologique, le GAEC Lait'spérance a un cheptel de 110 vaches laitières de race Phrim Hostein et de 70 génisses pour sa production laitière, activité principale sur l'exploitation. Aujourd'hui, la ferme fait face à des problématiques d'érosion des sols et de sécheresses à répétition, entraînant des pertes de rendements et une situation d'inconfort pour le troupeau l'été.

En introduisant l'arbre au cœur de l'exploitation, l'enjeu est de garantir un havre de paix pour la biodiversité tout en inscrivant l'exploitation dans un mode de gestion plus durable. La plantation d'alignements de hauts-jets mais aussi de taillis fourragers permettront à la fois de garantir de l'ombre pour les animaux tout en constituant une source de fourrage complémentaire et diversifiée, grâce à un recépage régulier et un pâturage régulé. Ils auront par ailleurs une vocation innovante puisqu'ils permettront de produire du Bois raméal fragmenté (BRF). Une fois broyé et répandu sur les sols, il favorisera la régénération naturelle des sols en reconstituant du humus forestier. Les copeaux de bois pourront également servir de paillage avant d'être restitués aux parcelles. La surface totale du projet est de 18,8 ha.

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE DU PROJET

- Schéma Régional de Cohérence écologique de Bretagne
- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Vitré

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Débutés en 2020, les travaux ont consisté à :

- Planter 447 arbres de haut jet d'espèces mellifères disposés tous les 6m sur une bande enherbée de 2 682 mètres linéaires et d'un mètre de large. Entre deux alignements, la surface cultivée ou pâturée est de 24m de large sur la première parcelle et de 36m pour la seconde permettant ainsi d'offrir des conditions favorables de réintroduction de la biodiversité sur les parcelles
- Planter 1005 arbres fourragers tous les mètres
- Durant l'hiver 2020 - 2021 : Planter 266 haut-jets agroforestiers, sur une surface de 8,8 ha

En complément des aménagements Nature 2050, plantations participatives additionnelles de tiges hautes durant une semaine sur 34 ha.

GOUVERNANCE ADOPTÉE

Sur le long terme, la gestion, l'entretien et le suivi des plantations sont pris en charge par les propriétaires. La ferme est soutenue par CDC Biodiversité via le programme Nature 2050 et ses partenaires scientifiques pour la définition et le suivi des indicateurs jusqu'en 2050, en plus du cofinancement de l'action.

CALENDRIER

VIE DU PROJET

	2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2050
Travaux	1 ^{re} phase de plantation sur 10 ha.	2 ^{ème} phase de plantation sur 8.8 ha.	
Suivi et évaluation			Suivi des indicateurs du programme Nature 2050



Vue aérienne de la ferme, 2022
© Martine Blin

BÉNÉFICES ET APPORTS DU PROJET



BÉNÉFICES FACE AUX ENJEUX D'ADAPTATION VISÉS

- Amélioration de la résilience de l'exploitation (face aux sécheresses, inondations, gelées, etc)
- Diminution de l'érosion et le lessivage des sols sur des terres en pente
- Amélioration l'ombrage et l'effet brise-vent sur l'exploitation
- Création d'îlots de fraîcheur



BÉNÉFICES POUR LA BIODIVERSITÉ

- Augmentation de la diversité des espèces floristiques et des habitats favorables à la biodiversité
- Amélioration du bien-être du troupeau
- Favoriser une régénération naturelle des sols par l'utilisation de bois raméal fragmenté (BRF)

AUTRES BÉNÉFICES INDUITS



- Atténuation du dérèglement climatique en favorisant la séquestration de carbone
- Recréation d'un paysage bocager agréable pour les habitants et les visiteurs
- Sensibilisation des exploitations agricoles voisines aux bénéfices de l'agroforesterie
- Valorisation de la production locale de Bois raméal fragmenté (BRF)

INDICATEURS DE SUIVI

Adaptation au changement climatique

- Évolution / maturité de l'écosystème : mesures pour évaluer la santé du sol et le taux d'abondance naturelle en Azote 15 dans les feuilles

Biodiversité

- Suivi vers de terres
- Suivi oiseaux

Autres

- Suivi photographique
- Suivi rayonnement du projet



LEVIERS DE RÉUSSITE

ASPECTS TECHNIQUES ET CONCEPTION DU PROJET

- **Planter les arbres autour des bâtiments d'élevage** afin que les animaux puissent bénéficier de l'ombre et de la fraîcheur des arbres
- **Protéger les jeunes arbres** contre les animaux dans les zones de pâturage en mettant en place des clôtures électriques de bonne hauteur afin que les génisses ne puissent pas passer en dessous
- **Distancer les arbres** d'au moins 24 mètres pour laisser passer une machine agricole
- **Se faire conseiller** par des spécialistes pour le choix des essences
- **Solliciter des subventions publiques et le mécénat d'entreprises** pour couvrir une partie, voire la totalité des frais de plantation

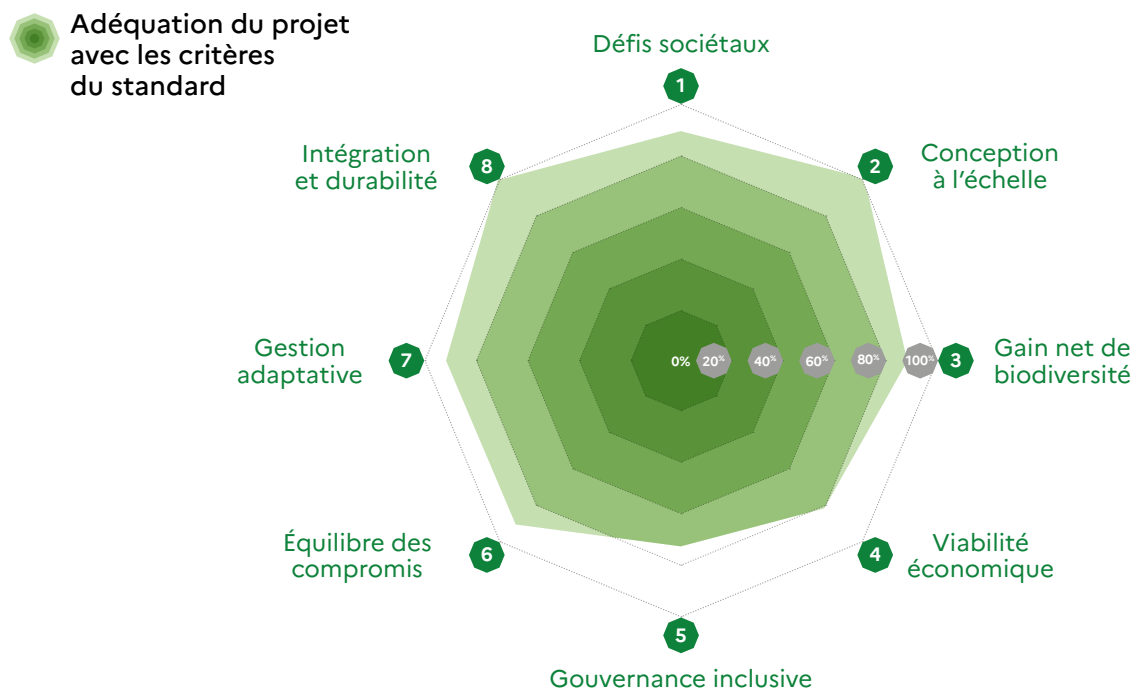
ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

- **Inviter les écoles** à participer aux ateliers de plantation

SUIVI ET RÉPLICABILITÉ DE L'ACTION

- **Évaluer pour s'adapter** : la mise en place d'un système de suivi et évaluation via le programme Nature 2050 garantit la capacité du projet à s'auto-évaluer et à s'adapter pour améliorer son efficacité
- **Anticiper la durée de pousse des arbres** qui mettront plusieurs années avant d'atteindre une taille suffisante pour que le troupeau bénéficie de l'ombre

ANALYSE SELON LE STANDARD MONDIAL DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE DE L'UICN



POUR PLUS D'INFORMATIONS

- Page internet du [programme Nature 2050](#)
- Page du projet sur le site de [CDC Biodiversité](#)

PORTEUR DE PROJET

- **Monsieur Régis Badie et Madame Martine Blin**
martine.blin35@gmail.com

DATE

Mars 2023
Janvier 2024

RÉDACTRICE DE LA FICHE

Jean-Baptiste Rallu
Albane Droal



CDC BIODIVERSITÉ

